

Communiqué Covid-19 – Numéro 2 du 13 mars 2020

Chers parents,

Le Collège Charles-Lemoyne a reçu dernièrement de nouvelles directives du Gouvernement du Québec. Il ne sera pas possible pour les parents ou les élèves d'aller dans un établissement d'enseignement pour récupérer les effets personnels des élèves durant la fermeture de l'école. La direction annule ainsi l'horaire de récupération des effets personnels et scolaires mentionnés dans le communiqué numéro 2.

Un communiqué numéro 4 sera publié prochainement pour donner des consignes sur d'autres éléments, dont les services de base du Collège Charles-Lemoyne.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Direction